

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CCAS DE SILLERY**

Séance du 16.05.2018

L'an deux mil dix-huit, le 16 mai 2018 à 20h 30, les membres du Conseil Communal d'Action Sociale de Sillery se sont réunis à la Mairie de Sillery sous la présidence de Géraldine FLOQUET Vice-présidente

Absents excusés : DESSAINT Nicole-MARGUET Claudine-DELAINE Fabienne-Mr HACHET Christian procuration à Géraldine FLOQUET

Absent : HEUSGHEM Steve

N° 2/2018/004 MODIFICATION DES TARIFS DU MERCREDI:

Suite à la modification du temps scolaire, 4 jours à la rentrée 2018 au lieu de 4,5, le CCAS décide d'accueillir les enfants à partir de 3 ans révolus soit en demi-journée ou journée

ACTUELLEMENT

ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDI						
	SILLERY *			EXTERIEUR		PARTICIPATION COMMUNES
	CAF		MSA	CAF	MSA	
	Tarif 1 : QF ≤ 500	Tarif 2 : QF ≥ 501				
Demi-journée	3.50 €	7.00 €	9.00 €	9.00 €	12.00 €	9.62 €
Garderie	2.00 €	2.00 €	2.00 €	2.00 €	2.00 €	

PROPOSITION

ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDI						
	SILLERY *			EXTERIEUR		PARTICIPATION COMMUNES
	CAF		MSA	CAF	MSA	
	Tarif 1 : QF ≤ 500	Tarif 2 : QF ≥ 501				
Demi-journée	3.50 €	7.00 €	9.00 €	9.00 €	12.00 €	10.00
Journée sans repas	7.00	14.00	18.00	18.00	24.00	18.00
repas	4.05	4.35	4.35	4.35	4.35	
Garderie	2.00 €	2.00 €	2.00 €	2.00 €	2.00 €	

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CCAS

APPROUVE les tarifs proposés pour le mercredi à partir du 3/09/2018

Sillery, le 17/05/2018

G. FLOQUET Vice-présidente


